



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Pierre Paul Patrice Dumont
Sénateur de la République

Palais Législatif, le 3 février 2021

Monsieur Joseph Lambert
Président du Sénat de la République
En ses bureaux

Datée du 27 janvier et reçue par votre secrétariat le 28, la lettre d'invitation en audience au Palais National, ce 3 février, du Président de la République Jovenel Moïse, ne vous est parvenue, retard fort surprenant, qu'en début d'après-midi du 2 février, selon ce que vous avez affirmé à trois Sénateurs présents, dont moi-même, à la réunion du même jour, à cause de l'invasion d'hommes armés de l'environnement du Sénat de la République. Une énième fois, la nation doit donc se plaindre de la règle de l'insécurité que lui impose votre amphitryon du jour.

En tout état de cause, après les 18 barreaux de la République, les cultes catholique, réformés, vodou, une kyrielle d'intellectuels et d'autres encore, Jovenel Moïse vous offre l'occasion, vous Président du Sénat, de lui rappeler que son mandat prend fin le 7 février 2021, soit dans quatre jours.

Vous saluant, pour éviter toute équivoque, je vous suggère, en plus de le lui dire de vive voix, de vous armer de la Constitution, articles 134-2, 134-3, 150, et du décret électoral du 2 mars 2015, articles 239 et 50.3, et de la lettre officielle du dit rappel que vous prendrez soin de remettre au secrétariat du Président de la République, et vous prie de croire, Honorable Président, en mes meilleurs sentiments patriotiques.

PATRICE DUMONT
Sénateur de la République

Palais Législatif